



**Bilan d'activités 2019**  
**Programme d'activités 2020**  
**ZPS FR1112001**  
**« Massif de Villefermoy »**



# Sommaire

## 1. Bilan d'activités 2019

*1-1. Mise en œuvre de la contractualisation et de la charte Natura 2000*

*1-2. Amélioration des connaissances et suivi scientifique et techniques*

*1-3. Information, communication, et sensibilisation*

*1-4. Veille à la cohérence des politiques publiques et programmes d'actions sur le site*

*1-5. Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site*

## 2. Programme d'activités 2020

# 1. Bilan d'activités 2019

## 1-1. Mise en œuvre de la contractualisation et de la charte Natura 2000

### ✓ Charte Natura 2000

Il n'y avait pas de Charte à renouveler en 2019.

La visite de la propriété située au nord-est du site, qui faisait partie des secteurs non prospectés en 2009, a permis de présenter la Charte au propriétaire, qui serait intéressé pour la signer, une fois que son contrat « Arbres sénescents isolés » aura abouti.

Cette propriété abrite plusieurs couples de Pic mar, et probablement un couple de Pic noir. Son gestionnaire est par ailleurs propriétaire de parcelles dans le site Natura 2000 (Collines de Champeaux), et a signé la Charte et plusieurs contrats Natura 2000. C'est grâce à lui, après plusieurs années de contacts et d'échanges que nous avons pu avoir accès à ladite propriété en compagnie du propriétaire.

### ✓ Contrats Natura 2000

**2 Nouveaux contrats** avec la mesure F12i « Arbres sénescents disséminés », hiérarchisée dans le DOCOB comme priorité 1, et concernant les espèces : *Pic noir*, *Pic mar*, *Cigogne noire* :

**-1 contrat** dans la propriété citée dans le paragraphe précédent, à la **Chapelle Râblais**, signé, instruit par la DDT 77, et en attente du paiement : **24 chênes, 5 frênes**.

**-1 contrat** sur le secteur du **Danjoue** aux **Ecrennes**, signé, instruit par la DDT 77, et en attente du paiement : **41 chênes** .

Réflexion toujours en cours pour un **4<sup>ème</sup> contrat** sur la propriété de **Villefermoy** à **Fontenailles**. Reste à localiser les arbres éligibles, sur place avec le garde, avant de revoir le propriétaire.

Un **5<sup>ème</sup> contrat** est encore à l'étude, il reste à localiser les arbres éligibles avec le garde, et à revoir le propriétaire de **Champ brûlé** à **Fontenailles**.

**Rappel** : Cette mesure « Arbres sénescents disséminés » est plébiscitée par les propriétaires, alors que la mesure « Ilots de sénescence » n'est pas retenue du fait de « l'immobilisation foncière » qui interdit contractuellement toute intervention sylvicole sur ces ilots pendant 30 ans. Plus que cette interdiction, c'est sa durée qui est jugée trop longue.

D'autres propriétés ont également un potentiel « gros bois », leurs propriétaires seront recontactés d'ici à fin 2020 pour envisager d'autres contractualisations.

## Contrats Natura 2000 / Mesure F12i

### « Arbres sénescents disséminés » :

#### Barème régional de calcul de l'aide versée au propriétaire par essence / diamètre mesuré à 1,30 m du sol

	Diamètre mini <sup>1</sup> (en cm)	Nb tige contractualisée	Montant indemnité (euros/ tige)		Bonus gros bois (en €/tige): + de 75 cm de diamètre	Montant total
			domaniale	privée		
Chêne	70		140	190	60	
Châtaignier	60		110	125	50	
Hêtre	65		80	85	40	
Frêne, Merisier, érables... feuillus durs	60		55	55	40	
Bouleau, tremble ... feuillus tendre	45		40	40	20	
Pin	50		50	65	40	
Aide totale :						

#### Exemple en forêt privée :

1 chêne dont le diamètre est de 76 cm, mesuré à 1,30 m du sol ouvrira droit à une indemnité de 190,00€ + 60,00€ = 250,00€.

[Voir carte contrats bois sénescents page suivante](#)

#### ✓ MAEc (Mesure Agro Environnementale et climatique)

Le Plan Agro Environnemental et climatique (PAEc) du DOCOB validé en septembre 2018, n'a pas encore été intégré au dispositif régional, du fait de la période de fin de programmation de la PAC 2015/2020. Il prévoit 4 MAEc « Natura 2000 » engageables sur les parcelles agricoles du site.

Seules les deux mesures déjà disponibles sur le secteur, et incluant le site Natura 2000, peuvent toujours être engagées par les exploitants agricoles intéressés. Il s'agit des MAEc « Création et entretien d'un couvert d'intérêt faunistique et floristique » (HE16) et « Entretien de haies » (HA01).

Pour les 2 autres mesures « Entretien de bosquets » (BO01) et « Entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation et retard de fauche » (HE03), il faudra attendre la mise en œuvre de la prochaine programmation PAC (2020/2025), pour mettre à jour le PAEc si nécessaire et qu'il soit intégré dans les dispositifs régionaux de gestion des MAEc, ou adapté en fonction d'éventuelles nouvelles procédures d'engagement ou de financement.

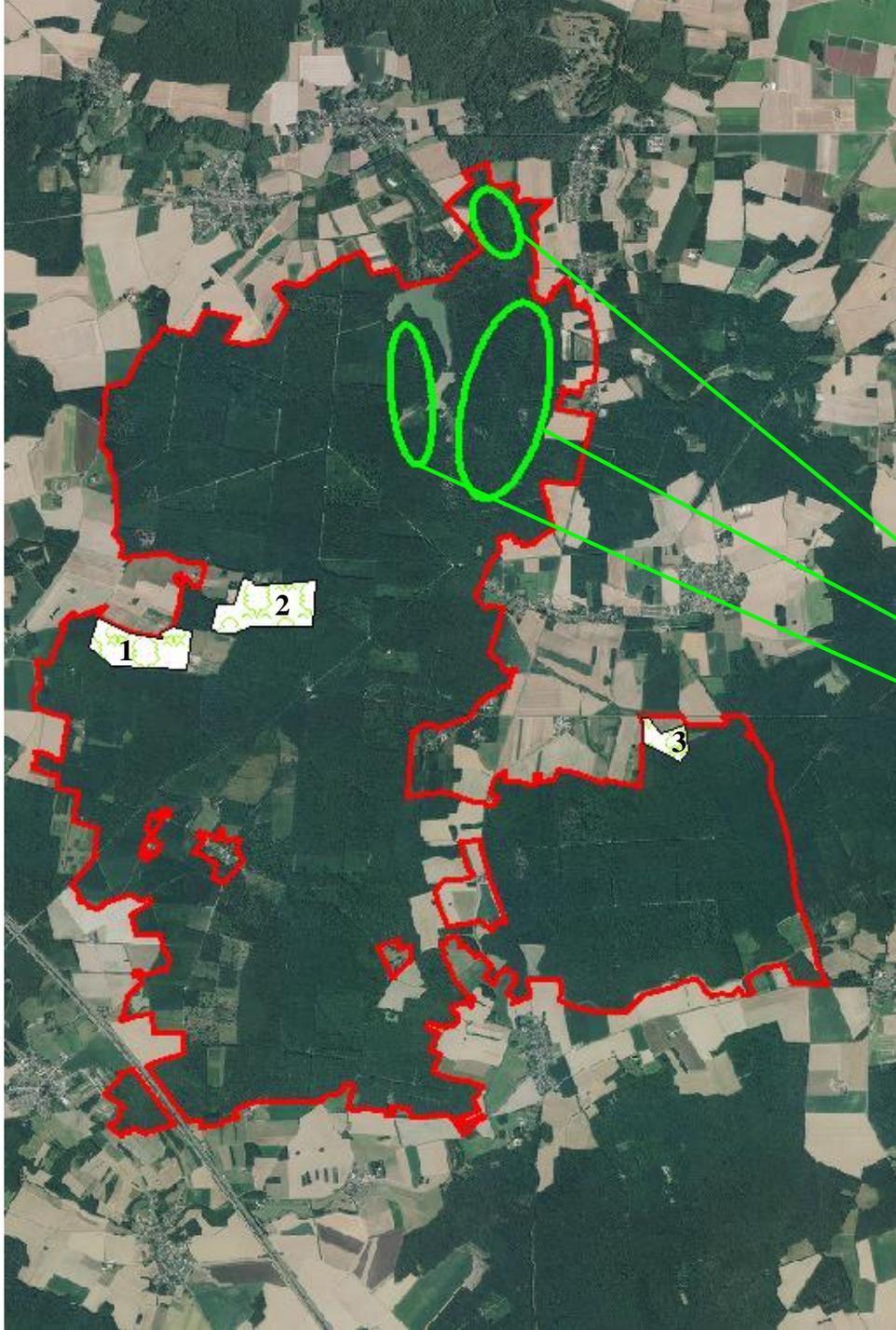
#### ✓ Contractualisation hors DOCOB

Deux propriétaires nous ont sollicité pour étudier la possibilité et l'intérêt de replanter des linéaires de haies comme « investissements non-productif » du dispositif régional d'aide INVENT'IF. Dans ce cadre, et si les parcelles concernées sont situées dans le périmètre du site, alors 100% de la plantation de haies peut être financé.

Les projets sont actuellement à l'étude, dont un qui devrait aboutir en 2020.

## Contrats Natura 2000

Localisation des contrats  
« Arbres sénescents disséminés »  
réalisés au 31 décembre 2019, et en projet.



✓ **Contrats réalisés :**

**1-Collines de Champeaux / Les Ecrennes**

**2-Danjoue / Les Ecrennes**

**3-Trénel / La Chapelle Râblais**

**Total arbres = 81.**

✓ **Contrats en projet :**

**4-Friches de Grignon / Fontenailles**

**5-Champ brûlé / Fontenailles**

**6-Villefermoy / Fontenailles**

## ***1-2. Amélioration des connaissances et suivi scientifique et techniques***

### **-Priorités 2019 / protocoles réalisés (carte générale et résultats pages suivantes)**

✓ Protocole de recherche de présence de couples nicheurs de ***Pie-grièche écorcheur*** : campagne annuelle, 5 secteurs d'observation et de prospection, avec trois à cinq passages selon les résultats et les conditions météorologiques : début mai, début juin, mi juin, début juillet, mi juillet.

Les passages en mai et début juin permettent de vérifier si l'espèce est présente sur les sites de nidification connus, les passages entre mi juin et mi juillet permettent en observant les jeunes de vérifier s'il y a eu reproduction.

Les 20 mn prévues dans le protocole du DOCOB version 2017, ne suffisent pas toujours à contacter l'espèce même si elle est présente. Elle peut ne pas se manifester dans ce laps de temps finalement trop court, en particulier lorsque l'espèce vient d'arriver de migration et en période de couvain. Nous avons donc consacré deux heures d'observation à chaque passage sur chaque secteur lorsque l'espèce n'était pas contactée au bout de 20 mn. Ce qui a été le cas lors des passages des mois de mai et juin. En juillet, période de nourrissage des jeunes hors du nid, les observations ont été faites soit dès l'arrivée sur site, soit au bout de 10 mn maximum.

✓ Protocole d'estimation de la population de ***Bondrée apivore*** : campagne annuelle, 10 points d'observation avec deux passages d'une demi-journée chacun, réalisés entre le 1<sup>er</sup> et le 15 juillet 2019, et relevé des individus observés en vol.

Le projet de réaliser ce protocole en août afin d'estimer le nombre de jeunes en vol, n'a pas pu, faute de disponibilités, être réalisée cette année. Il est prévu de le réaliser en août 2020, en substitution de la période habituelle (juin-juillet).

✓ Protocole d'estimation de la population de ***Pic noir*** :

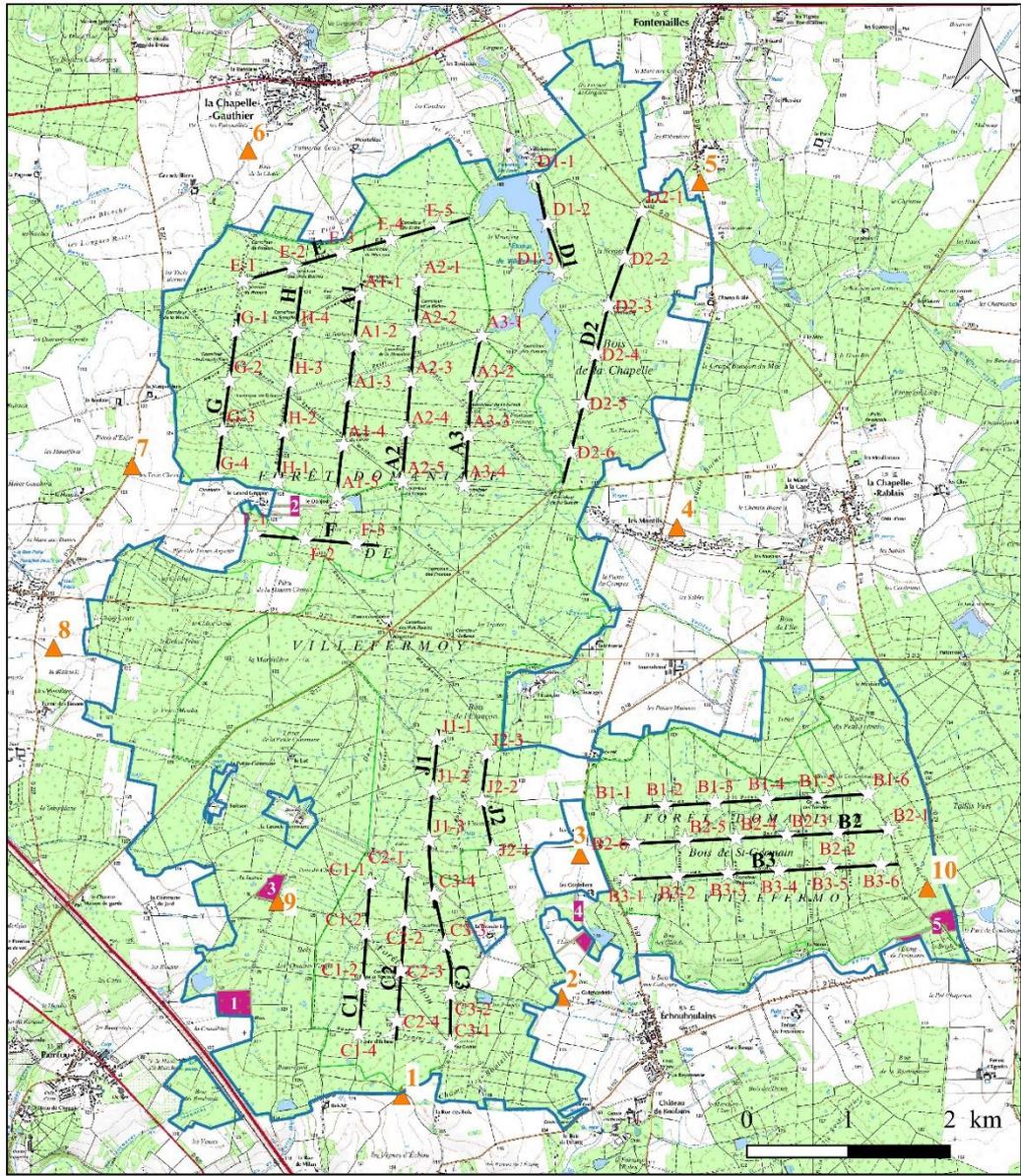
2<sup>ème</sup> campagne réalisée en avril-mai 2019. La 1<sup>ère</sup> campagne avait été réalisé en 2016, les mêmes points d'écoute ont été utilisés en 2019.

75 points d'écoute sur 30 kms de linéaire, dont 39 points dans le secteur nord et 36 dans le secteur sud.

Un à deux cycles de repasse, avec donc au moins 5 mn d'écoute par point, sauf lorsque l'espèce répond rapidement, ce qui est le cas pour la moitié des points d'écoute.

Deux passages répartis entre mi avril et début mai 2019, plus localisation des points de contacts avec le ***Pic mar*** (même protocole et mêmes points d'écoute pour ces deux espèces).

# Carte des protocoles de suivi des espèces prioritaires



**Protocoles de suivi**  
ZPS FR 111 2001 Massif de Villefermoy

## Carte des points, zones et linéaires d'observation

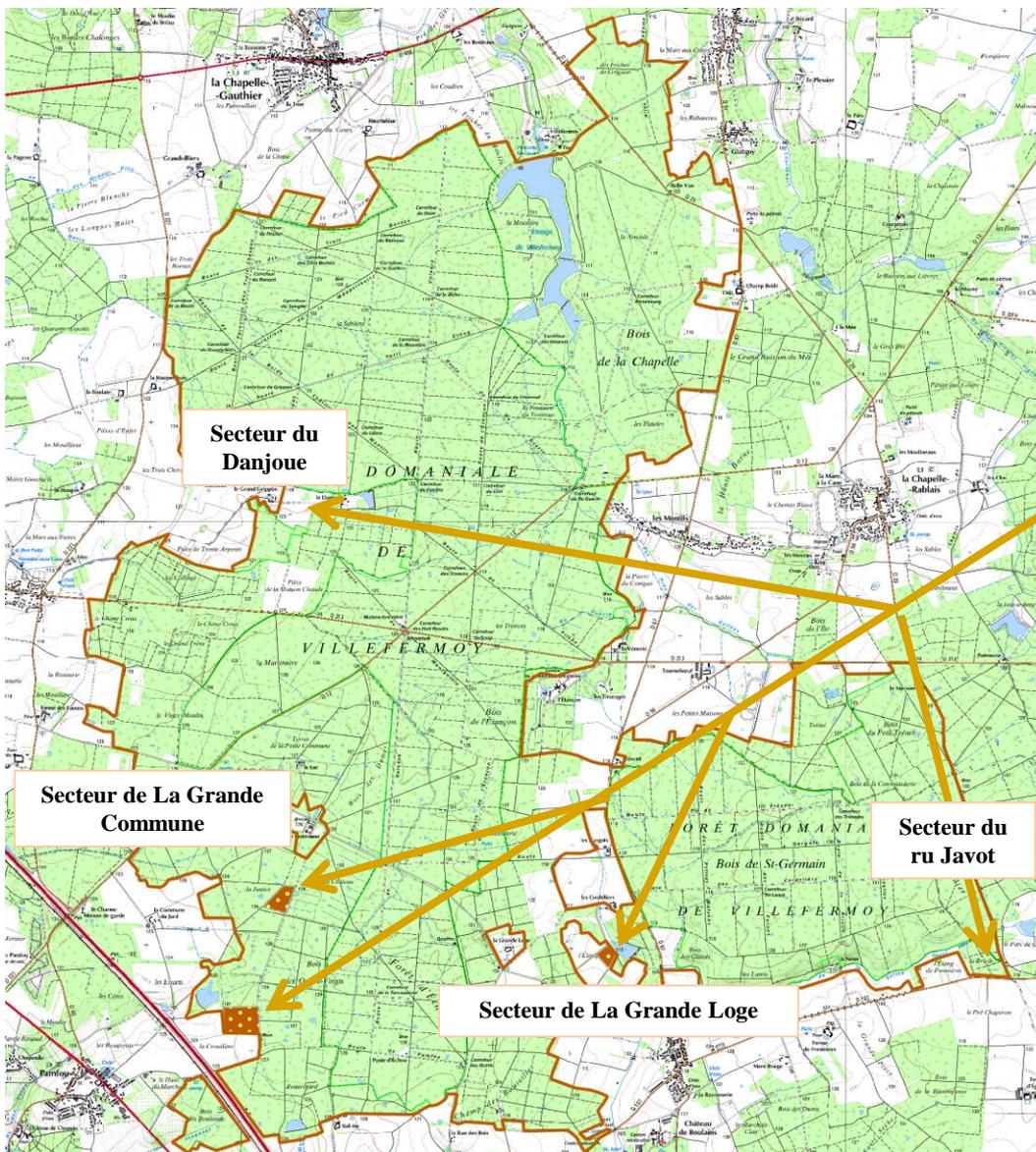
- Périmètre du site Natura 2000 "Massif de Villefermoy"
- Bondrée apivore - Points d'observation
- Pic-grièche - Zones d'observation
- Pic mar / Pic noir - Points d'observation
- Pic mar / Pic noir - Linéaires de prospection

Tous droits réservés, avril 2017



Sources :  
© FDC77  
© SCAN 25® IGN

# Pie-grièche écorcheur



- 2013 / 4 couples**  
Grande commune : 3 couples nicheurs  
Grande Loge : 1 couple nicheur
- 2014 / 2 couples**  
Grande commune : 1 couple nicheur  
Grande Loge : 1 couple nicheur
- 2015 / 2 couples + 1 mâle**  
Grande commune : 1 couple nicheur  
Grande Loge : 1 couple nicheur + 1 mâle
- 2016 / 5 couples**  
Grande commune : 4 couples nicheurs  
Grande Loge : 1 couple nicheur
- 2017 / 3 couples nicheurs + 1 mâle**  
Grande commune : 2 couples nicheur  
Grande Loge : 1 couple nicheur  
Ru Javot : 1 mâle
- 2018 / 2 couples**  
Grande commune : 1 couple nicheur  
Grande Loge : 1 couple nicheur



- 2019 / 2 couples**  
Grande commune : 1 couple nicheur + 2 jeunes  
Grande Loge : 1 couple nicheur + 1 jeune

# *Pie-grièche écorcheur*

Les 2 secteurs historiques, occupés chaque année par l'espèce, l'ont encore été en 2019 avec 2 couples, et observation de jeunes volant sur chaque site : **la Grande Commune et la Grande Loge** (secteurs 1 et 4 /carte des protocoles de suivi) .

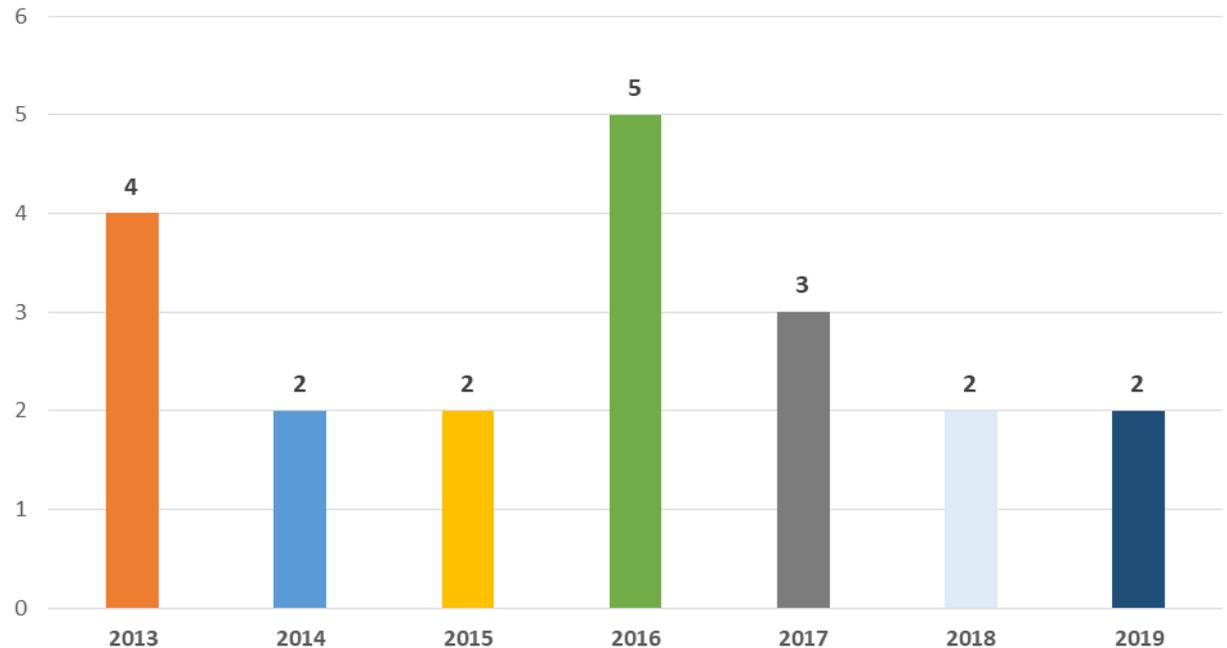
L'espèce niche toujours sur les mêmes linéaires de haies, dans deux milieux dont le seul facteur commun est la présence de haies denses, avec feuillage jusqu'au sol :

-Pour la Grande Loge, l'entretien toujours régulier (taille basse) de la haie permet de conserver des pieds de haies dense en feuillage, abri recherché par l'espèce.

-Pour la Grande Commune, les pieds de haies restent souvent doublés de ronciers denses, permettant à l'espèce de nicher à moins d'un mètre du sol.

Les effectifs de l'espèce semblent stable sur le sites, étant revenus à ceux de 2014 et 2015, après un pic exceptionnel en 2016.

**Pie grièche écorcheur / évolution du nombre de couples nicheurs du site**



# Bondrée apivore

▲ Points d'observation

Résultats positifs

2013 : 1,3,4

2014 : 2,3,5,7

2015 : 3,4,6

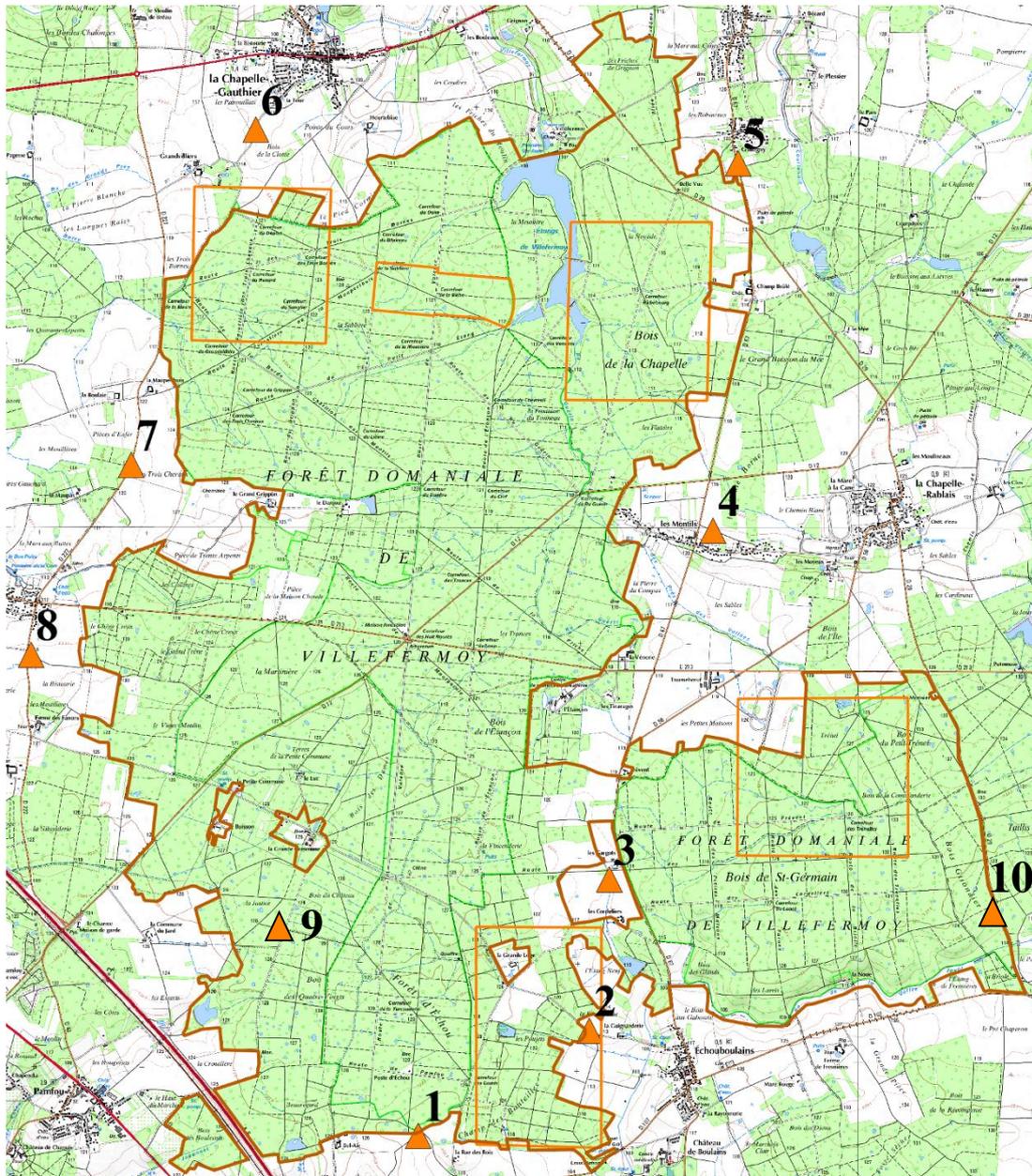
2016 : 1,3,4,5,8

2017 : 2,4,5,7,8,9

2018 : 2,4,5,6,8,10

2019 : 1,2,3,4,5,6,7,8

Secteurs de prospection  
des nids en hiver



# *Bondrée apivore*

Les 10 mêmes points d'observation ont été réalisés, du 1<sup>er</sup> au 15 juillet 2019 (cf. carte des protocoles de suivi).

Chaque point a fait l'objet de 2 ½ journées d'observation statique.

## **Résultats des observations 2019 :**

Point n° 1: 1 individu / 0 en 2018

Point n° 2: 1 individu + 1 couple / 2 individus en 2018

Point n° 3: 1 individu / 0 en 2018

Point n° 4: 1 individu +1 couple / 2 individus en 2018

Point n° 5: 1 individu / 1 en 2018

Point n° 6 :1 individu / 1 en 2018

Point n° 7: 2 individus / 0 en 2018

Point n° 8: 1 individu / 1 en 2018

Point n° 9: 1 individu / 0 en 2018

Point n° 10: 0 individu / 1 en 2018

**Soit 10 individus et 2 couples, tous en vol, en 2019** pour :

-8 individus en vol en 2018

-6 individus dont : 5 individus en vol, et 1 individu posé puis envolé en 2017

-5 individus en vol en 2016

-4 individus en vol en 2015

-4 individus en vol en 2014

-1 individu et 2 couples en vol en 2013

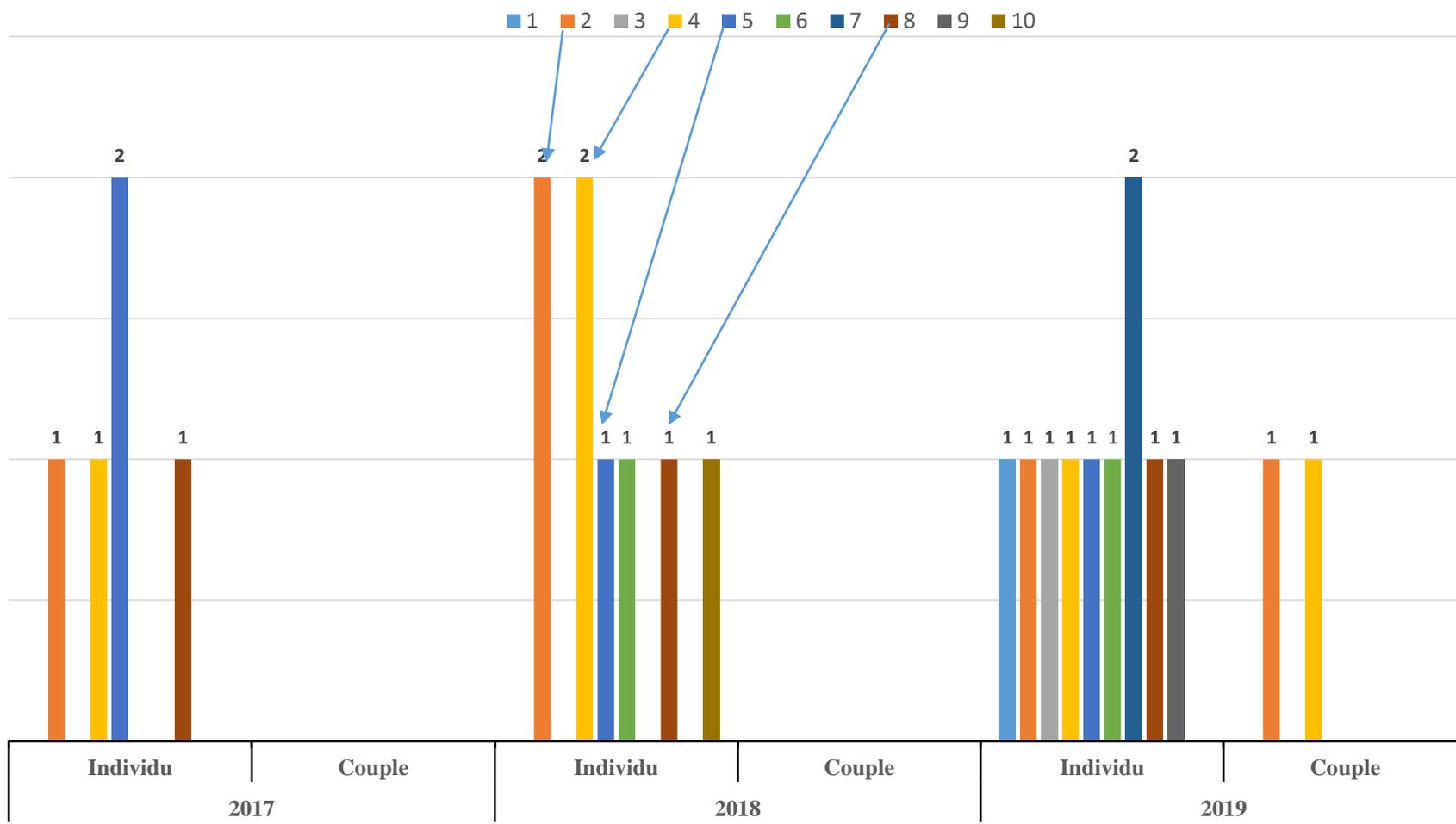
L'espèce a été observée sur les **points 2/Echouboulains, 4/Les Montils, 5/Glatigny, et 8/Les Ecrennes chacune des 3 dernières années.**

Le nombre de **couples nicheurs probables continue d'évoluer à la hausse depuis 2015 : de 3 en 2015, à 5 en 2016, puis 6 en 2017, 6 en 2018, à 10 en 2019** + 2 couples en vol (échec probable de nidification). L'espèce semble donc être en très bon état de conservation sur le site, ceci reste néanmoins à confirmer.

**NB:** l'observation des résultats d'éclosions et d'envols des jeunes reste difficile car nous disposons de peu de temps pour repérer les nids de l'année n-1, et l'espèce n'occupe pas nécessairement le même nid chaque année. De plus, la présence de chenilles processionnaires du chêne empêche toujours la prospection dans les parcelles à gros bois en juin-juillet.



### Bondrée apivore évolution du nombre d'individus en vol / 10 points d'observation



# Pic noir

Résultats protocole  
avril et mai 2019  
sur 30 km et 75 points d'écoute

Le protocole de suivi a été réalisé les 12 et 22 avril  
pour le secteur nord,  
le 29 avril et le 3 mai pour le secteur sud.

Estimation de la population du massif  
à partir de la même formule qu'en 2016  
(LPO Ht Normandie validée par la DRIEE en 2013):

2019 = 29 couples

2016 = 27 couples

1 couple / 165 ha en 2019

1 couple / 177 ha en 2016

Soit une légère hausse de 2 % des effectifs, en 3 ans.  
La population de Pic noir reste donc stable sur le  
massif. Elle continue de fréquenter la quasi-totalité  
du site pour son alimentation, et les gros hêtres pour  
sa nidification.

Le protocole de suivi sera à nouveau mis en œuvre  
dans 3 ans, dans les mêmes conditions.

Rappel du Protocole / méthode de la repasse, chaque  
point d'écoute = au minimum 5 minutes :

--Etape 1 : 30 secondes d'écoute,

--Etape 2 : 30 secondes de repasse,

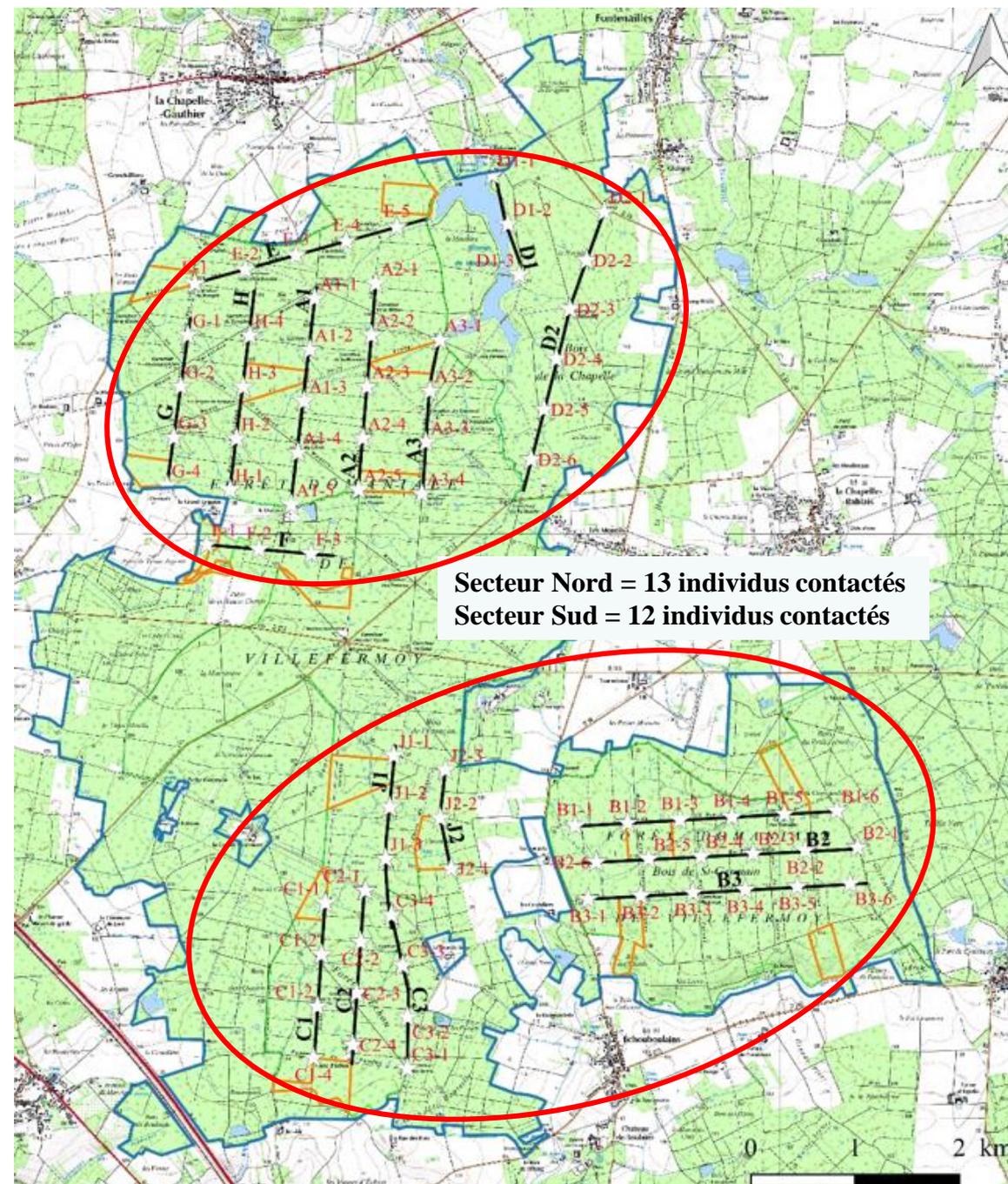
--Etape 3 : 1 minute d'écoute,

--Etape 4 : 30 secondes de repasse,

--Etape 5 : 2 minutes 30 d'écoute

–Prolongement de 5 minutes, si pas de contact, dans les  
zones favorables au Pic noir.

–Arrêt immédiat de la repasse dès contact visuel ou  
auditif.



# Point général sur les 15 espèces du site

*Aigle botté* : pas d'observations depuis 2005.

**Balbusard Pêcheur** : **1 individu**, toujours de passage en migration pré nuptiale, **1<sup>ère</sup> semaine de mai en vol** de Glatigny (Fontenailles) en direction du grand étang de Villefermoy.

*Bihoreau Gris* : pas d'observation depuis 1994.

**Bondrée apivore** : **10 individus plus 2 couples** observés lors du protocole « Bondrée » en période de nidification (mi-juin/mi-juillet) = **augmentation du nombre d'individus observés seuls, qui double par rapport à l'année 2016.**

**Busard Saint-Martin** : une observation sur le secteur du Danjoue, **1 individu mâle** en chasse en mars 2009. Pas de nidification dans les parcelles du site, mais nidification possible dans les grandes cultures hors périmètre (nord, est et centre-ouest du site).

**Martin-pêcheur** : Confirmation de la **nidification sur la propriété de la Grande Loge et celle de Villefermoy**, plus observations tout au long de l'année au dessus des rus et plans d'eau du site (étangs, mares de tailles diverses). **Population stable.**

**Milan noir** : **2 individus** observés entre mai et septembre 2019, en vol soit en direction, soit au dessus des étangs de Villefermoy. Nidification possible hors site. Le nombre d'individus observés reste stable, mais pas de nidification trouvée dans le site.

**Pic mar** : **toujours nicheur dans** tous les secteurs de **vieux et gros bois**, plus présence et nidification confirmée sur la propriété nord-est qui n'avait jamais été prospectée, avec une densité équivalente au reste du site. **Population stable.**

**Pic noir** : effectifs estimés à 29 couples en 2019, contre 27 couples en 2016. La **population est stable**, et les couples nichent toujours dans les gros hêtres, et fréquentent la quasi-totalité du site pour son alimentation.

**Le protocole « Pic noir » réalisé en 2016 et en 2019**, d'estimation de la population sur le site sera réalisé, pour la 3<sup>ème</sup> fois au printemps **2022.**

*Pic cendré* : pas de contact ni d'observation.

**Pie-grièche écorcheur** : **2 couples nicheurs** observés avec envol d'au moins 1 jeune par couple, sur les 2 mêmes sites de reproduction qu'en 2018 : 2 secteurs « historiques » du site / Grande Loge et Grande Commune. Après le pic de 2016, la **population** du site est considérée comme **stable**, n'étant pas descendue en deçà de ses effectifs minimum : 2 couples en 2019 / 2,8 couples en moyenne sur les 7 années de suivi avec 1 pic en 2013 (4 couples) et 1 autre en 2016 (5 couples).

*Pygargue à queue blanche* : pas d'observation depuis octobre 2010.

**Sterne pierregarin** : **4 individus** de passage observés au printemps et en été, sur les étangs de Villefermoy (grand et petit étangs).

*Cigogne noire* : pas d'observation sur le site en 2019.

**Grande aigrette** : **toujours présente, toute l'année**, au bord de chaque plan d'eau, et parfois sur les parcelles agricoles. **Effectif en légère hausse**, estimé à une vingtaine d'individu sur le site, contre une quinzaine les années précédentes.

## Site Natura 2000 MASSIF DE VILLEFERMOY ZPS FR 1112001

### Suivi ornithologique

Nom des espèces N 2000		Priorité / mesures de gestion	Année	Propriété		Espèce Nicheuse, Probable..
				Nom, secteur ou parcelle		
Aigle botté	<i>Hierratus pennatus</i>	3	2005	Villefermoy		
Balbusard Pêcheur	<i>Pandion halieatus</i>	2	2019	Villefermoy	Grand étang, Glatigny	Passage
Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>	3	1994	Villefermoy		
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	1	2019	Bel air, Echouboulains, Grde loge, Montils, Glatigny, Chapelle Gauthier, 3 chevaux, Les Ecrennes		Probable
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	3	2019	Les Ecrennes	Danjoue	Passage
Martin pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	1	2019	Plans d'eau et mares suffisamment en lumière, + rû guérin et rû Javot		Certain
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	1	2019	Villefermoy	Grand étang, Grande Loge	Possible
Pic cendré	<i>Picus canus</i>	3	Signalé < 2005			
Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>	1	2019	Domaniale et privée : secteurs à gros bois		Certain
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	1	2019	Domaniale et privée : loges gros hêtres		Certain
Pie grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	1	2019	La Grande Loge; La Grande Commune, vallée Javot		Certain
Pygargue à queue blanche	<i>Haliaeetus albicilla</i>	3	2010	Echouboulains	Bois aux Gabonne (Face croist. D107/Mare Rouge)	Passage
Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	3	2019	Villefermoy	Grand et petit étang	Passage
Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>	2	2018	Echouboulains, Glatigny, Nord du site		Possible
Grande aigrette	<i>Egretta alba</i>	3	2019	Plans d'eau ttes tailles plus parcelles agricoles		Passage
Grue cendrée	<i>Grus grus</i>		2013	Fontenailles	Belle vue	Passage
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>		2014	Les Ecrennes	La Grande Commune	Hivernant

## Tableau récapitulatif et nombre d'espèces observées

Ont été observées  
sur les 15 espèces:

**10 en 2019**

**10 en 2018**

**10 en 2017**

**10 en 2016**

**9 en 2015**

**8 en 2014**

**9 en 2013**

**7 en 2012**

**Années EN ROUGE**

=

**Espèces jamais observées ni signalées depuis 10 ans et plus**

**Année EN BLEU**

=

**Espèce jamais observée ni signalée depuis le début du suivi du site**

(07.2011)

# 1-3. Information, communication, et sensibilisation

## -Information des propriétaires :

✓-Suite des **rencontres régulières** pluriannuelles, sur le terrain, en particulier des gardes des plus grandes propriétés.

Un nouveau secteur, qui n'avait jamais été prospecté ni lors des inventaires de 2009, ni depuis, a été visité avec le propriétaire et le gestionnaire, sur le domaine de Trénel (nord-est du site). Ceci a permis de confirmer la présence de plusieurs couples nicheurs de Pic mar, et la signature d'un contrat « arbres sénescents isolés ». Notre choix de ne jamais pénétrer sur une propriété sans l'autorisation du propriétaire, et le peu de disponibilité de celui-ci dans ce cas particulier, explique qu'il a fallu plusieurs années de prises de contacts avant de concrétiser une rencontre avec visite de terrain.

Les visites de prospection ou d'observation des espèces dans les propriétés privées continuent d'être réalisées avec information du propriétaire ou de son garde. Ceci favorise toujours les échanges d'informations sur les espèces « Natura 2000 » observées par chacun.

✓-**INVENT'IF** promotion du dispositif auprès des propriétaires / **plantation de haies** : diffusion et explication de la liste de la mesure 4 du volet « INVestissements ENvironnemenTaux en Ile-de-France » / investissements environnementaux non-productifs et en particulier dans le cadre de l'objectif « Maintien de la biodiversité, lutte contre l'érosion, entretien des paysages, préservation de la ressource en eau » / Matériel végétal, paillage, protection des plants et main d'oeuvre associée pour l'implantation de haies et d'éléments arborés.

## ✓-Fiches info propriétaires et SIG :

Cette action a pris du retard, et va être relancée courant 2020, après changement général du logiciel d'information géographique de la FDC 77. Le logiciel QGIS, sur lequel les fiches d'information avaient été conçues, va en effet être installé sur tous les postes dans sa dernière version, en remplacement du SIG actuel (Mapinfo).

Ceci permettra de mettre en place une diffusion des informations liées à la présence d'espèces nicheuses dans les propriétés du site, de façon standardisée, régulière et avec une mise à jour chaque fois que nécessaire : estimation des effectifs par espèce nicheuse en priorité, habitats, nouvelle espèce observée dans la propriété,...

✓-**Association des Amis du Massif de Villefermoy** : auprès des **propriétaires privés** au cours de l'assemblée générale de 2019, présentation synthétique de la procédure d'extension d'un périmètre Natura 2000, suite aux questions et demandes formulées lors du COPIL du 14 décembre 2018 / Voir présentation en page suivante.

## -Contrats et Charte N2000 :

-Charte venant à échéance : pas avant 2022, les renouvellement de celles arrivant à terme en 2017, 2018 et 2019 ont été réalisées.

Un projet de signature est en discussion sur le secteur privé nord-est du site.

-Suite du démarchage des propriétaires forestiers privés pour promouvoir les contrats « Arbres sénescents isolés » .

Rappel : la mesure « ilots de sénescence » n'intéresse pas les propriétaires, du fait de l'immobilisation foncière qu'elle engendre sur une période de 30 ans jugée trop longue, allant au-delà de la durée des PSG et considérée comme un risque de frein à l'exploitation sylvicole et à la jouissance de leur bien par les successeurs.

-**Mise à jour des contacts / propriétés privés** : sera réalisée à partir de 2020, et dans le cadre de la mise à jour de la cartographie via le nouveau SIG de la FDC 77 qui doit être mis en place courant 2020 (QGIS).

-**Bulletin Infosite n° 3** : en cours de finalisation, il sera publié courant 2020, avec un point par espèce du site, et sur les contrats « arbres sénescents isolés ».

## 1-3. Information, communication, et sensibilisation (suite)

### Présentation faite à l'assemblée générale de l'association des Amis du massif de Villefermoy

#### Réflexion pour l'éventualité d'une extension du périmètre du site ZPS Massif de Villefermoy

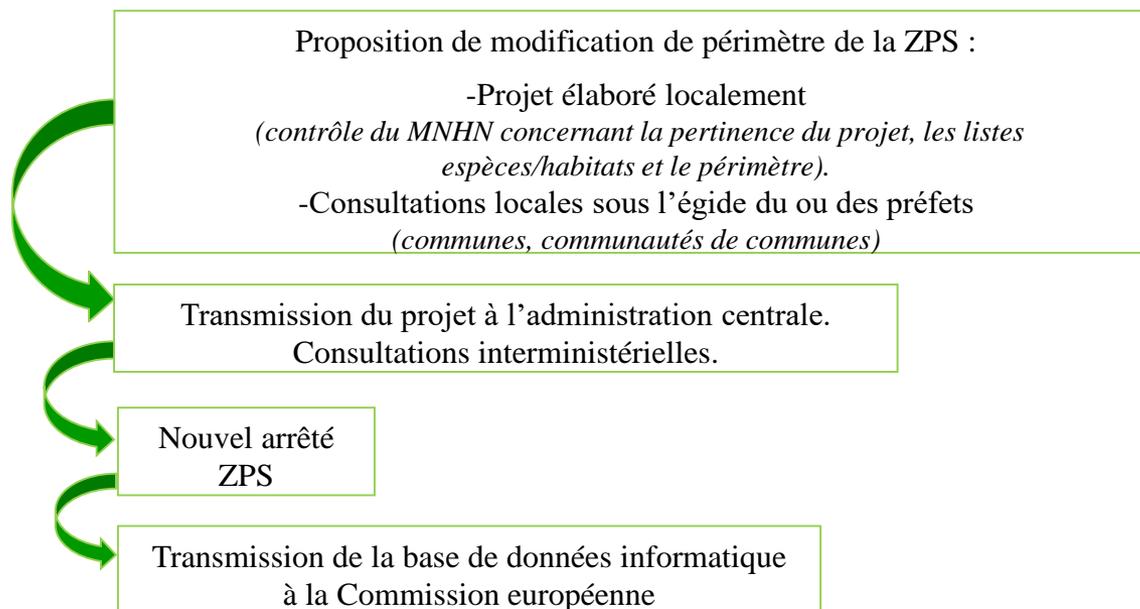
L'extension doit permettre de constituer une unité plus cohérente d'un point de vue écologique (espèces et leurs habitats) et de gestion.

Suite à plusieurs demandes de propriétaires concernant la possibilité d'extension de ce périmètre, voici la procédure qu'il faudrait mettre en œuvre:

##### 1: Préalable

- Recensement des propriétaires volontaires
- Projet de périmètre
- Pertinence scientifique : inventaire des espèces

##### 2 : Schéma de la procédure de proposition de modification du périmètre



## **1-4. Veille à la cohérence des politiques publiques et programmes d'actions sur le site**

La veille s'est poursuivie en particulier lors des rencontres et échanges avec la DDT 77 et la DRIEE Ile-de-France, afin d'identifier d'éventuels projets donnant lieu à EIN (Evaluation d'Incidences Natura 2000), et de continuer à favoriser la cohérence des politiques publiques et autres projets avec la préservation des habitats et des espèces de la ZPS.

En 2019, il n'y a pas eu de dossiers particuliers nécessitant un accompagnement des porteurs de projets, ou un avis de notre part quant au respect de l'intégrité du site Natura 2000 ZPS FR1112001 dans les phases travaux et exploitation (fonctionnement) desdits projets.

## **1-5. Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site**

- Réunions de coordination et d'échanges / DRIEE Ile-de-France, DDT 77 et FDC 77 :
  - Revue et priorisation des missions pour l'année 2019
  - Suivis scientifiques des espèces et visites de terrain :
    - DRIEE Ile-de-France, DDT77, association Pie Verte Bio 77
- Saisies des observations des espèces sur la base de données régionale « CETTIA »
  - Gestion financière.
- Bilan annuel d'activités et définition du préprogramme d'activités 2020.
  - Préparation et animation du COPIL.

## 2. Programme d'activités 2020

### 2-1. Mise en œuvre de la contractualisation et de la charte Natura 2000

**Charte** : pas de renouvellements en 2020, poursuite du démarchage des propriétaires, en particulier pour les grandes propriétés avec des parcelles de gros bois, et suivi des projets de signature recensés en 2019 pour concrétisation.

**Contrats** : suivi des dossiers « Arbres sénescents isolés » signés en 2019, assistance auprès des propriétaires.

Reprise de contact pour rendez-vous sur le terrain, avec les 2 grandes propriétés pour estimer la quantité d'arbres sénescents isolés contractualisables, puis contractualisation avec le ou les propriétaires volontaires et suivi des dossiers.

**MAEc** : pas de validation du PAEc « Villefermoy » (Programme Agro Environnemental et climatique) prévue en 2020, ceci étant la conséquence de la fin de programmation de la PAC 2015/2020. Le dossier sera à nouveau présenté en 2021, avec mise à jour si nécessaire pour être en conformité avec la prochaine programmation PAC (2020/2025).

**INVENT'IF** : suite de la promotion du dispositif auprès des propriétaires pour la plantation de haies.

### 2-2. Amélioration des connaissances et suivi scientifique et techniques

-**Pic noir** : repérage des loges occupées (loges du site connues et déjà géo localisées), et observations en affut pour estimer le nombre de jeunes à l'envol.

-Protocole **Bondrée apivore** programmée en août au lieu de juin-juillet, pour estimer le nombre de jeunes à l'envol, toujours sur les 10 points d'observation répartis autour et dans le site.

-Protocole **Pie grièche écorcheur** : concentration des journées de prospection, et des journées d'observation des sites de reproduction connus, sur la période d'envol des jeunes entre le 20 juin et mi juillet.

-Suivi des autres espèces prioritaires : **Martin pêcheur, Milan noir, Pic mar** : observations et écoutes ponctuelles, à chaque passage dans les secteurs à habitats favorables pour ces espèces..

-Vérification en février et juin des nids déjà répertoriés comme potentiellement utilisables par la **Cigogne noire**.

-Autres espèces présentes sur le site : observations ponctuelles pour la **Grande aigrette, la Sterne pierregarin, le Busard St. Martin et le Balbuzard pêcheur**.

-Espèces absentes du site : veille lors des observations ponctuelles / **Pygargue à queue blanche, Bihoreau gris, Aigle botté** , et repasse lorsque possible pour le **Pic cendré**.

### 2-3. Information, communication, et sensibilisation

-Finalisation et diffusion de l'INFOSITE au cours du 1<sup>er</sup> semestre, y compris auprès des mairies des 9 communes du site.

-Poursuite de l'information des propriétaires sur le terrain, et à l'occasion de l'assemblée générale de l'association des Amis du Massif de Villefermoy.

-Extension du périmètre du site: sondage auprès des propriétaires hors périmètre actuel, pour connaître leur motivation réelle, et prédéfinir un 1<sup>er</sup> périmètre étendu.

### 2-4. Veille à la cohérence des politiques publiques et programmes d'actions sur le site

En fonction des projets et demandes nécessitant une EIN (Evaluation d'Incidences Natura 2000).

### 2-5. Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site

-Cadrage, suivis et coordination avec la CC Brie des Rivières et Châteaux, la DDT77 et la DRIEE Ile-de-France.

-Saisies des observations des espèces sur la base de données régionale « CETTIA ».

-Gestion financière.

-Bilan annuel d'activités 2020 et définition du programme d'activités 2021.

-Préparation et animation du COPIL.